

Bonjour,

Je vous remercie en premier lieu, d'informer clairement les candidats sur ces standards d'éducation sexuelle qui sont imposés par l'OMS donc au niveau mondial et qui touchent nos petits dès la maternelle. Loin d'être démocratique, cette « charte » est d'ors et déjà en France par le choix du gouvernement Hollande sans que les parents ni le grand public n'en sachent rien ; le projet n'est pas connu, on ne sait rien des intervenants ni de leur formation ou même des contenus et méthodes utilisées; rien sur les programmes scolaires à ce sujet bien que l'académie de Grenoble l'ait déjà intégré dès la grande section de maternelle ( voir leur site [https://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs\\_pedas/sexualite\\_ecole/pdf/obj\\_cycles.pdf](https://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs_pedas/sexualite_ecole/pdf/obj_cycles.pdf) ).

Je suis psychologue et, pour un sujet aussi important, j'estime que c'est aux parents et français de se décider. Les exclure de cette question et les mettre devant le fait accompli est pour moi un scandale. Il est essentiel qu'un débat démocratique et loyal national à ce sujet soit tenu enfin avant tout mise en œuvre d'autant plus que des membres éminents de la pédopsychiatrie et psychologie de l'enfance alertent sur les menaces que représente ce type d'éducation ainsi que l'abrogation quasi manifeste de la minorité sexuelle qu'elle engendre ; minorité sexuelle qui protège pourtant les enfants de la prédation des pédophiles. Vos sollicitations aux futurs élus chargés de voter les lois ne sont donc pas suffisantes et ne feront que renforcer le fossé existant entre les français et leurs élus si tout ceci se met en place dans leur dos et en catimini.

Je note que vous souhaitez, de plus, que les députés fassent avancer cette cause et soient moteur pour l'imposer à tous les pays du monde, cette démarche n'est donc pas démocratique mais de type impérialiste qui ne respecte pas la volonté des peuples de disposer d'eux même et de s'auto-déterminer collectivement pour l'avenir de leurs enfants.

Ces professionnels reconnus de l'enfance y dénoncent en effet, ce changement de paradigme qu'ils jugent gravissime, « car les adultes n'ont pas à « **éduquer** » **les enfants et tous les mineurs sexuels (âgés de moins de 15 ans) à la « sexualité » et au « plaisir sexuel** ». Cette attitude intrusive ne prend pas en compte la notion d'imaturité sexuelle de l'enfant, qui inscrit une différence de nature entre le statut de mineur sexuel et celui de majeur sexuel. » voir le site et la pétition <http://pros-contre-educsex.strikingly.com/>

Très attachée à la démocratie c'est-à-dire « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple » (article 2 de notre Constitution), je m'engage donc à exiger qu'un débat loyal et qu'un référendum soit réalisé sur cette question cruciale qui porte sur l'avenir des générations futures en danger selon ces spécialistes nationaux éminents et ce, au niveau mondial.

Je veux également que l'école soit recentrée sur l'acquisition des savoirs fondamentaux qui permettent de former des citoyens instruits et responsables plutôt que des consommateurs manipulés par leurs émotions et désirs suscités par le marketing politique ou commercial.

Concernant votre 1° et 3° question, sur le droit des femmes à disposer de leur corps et sur les violences, j'estime que les acquis en la matière sont bien avancés dans notre pays et qu'il existe bien d'autres priorités d'intérêt général supérieures auxquelles je m'engage comme :

- le maintien des services publics et leur égalité d'accès pour l'ensemble des citoyens qui est, d'année en année, rognée par la politique inhérente aux traités européens.
- la réelle lutte efficace contre les délocalisations qui réduisent progressivement les emplois et vulnérabilisent en premier les plus faibles et les femmes. Cette paupérisation grandissante à laquelle la politique néolibérale européenne nous condamne ne peut que renforcer le mal être social et la souffrance psychique individuelle, cause de toutes les violences contre les autres ou soi même.
- le rétablissement de la démocratie, car les français ont refusé par référendum en 2005, le choix politique ultralibéral des traités européens et ce traité a pourtant été ratifié par voie parlementaire en 2008 sous le nom de traité de Lisbonne.

Pour les 4° et 5° points (prostitution, PMA remboursée par la sécu pour toute femme, adoption pour tous,...) comme pour la question des standards OMS, mon positionnement est directement lié aux droits inaliénables stipulés dans notre Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 en préambule de notre constitution :

« 1 -Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

2 - Art. 14. Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. »

Aussi, ma volonté est de faire respecter ce principe fondamental de démocratie et exiger que les français aient l'accès à une transparence totale de l'emploi de leurs impôts notamment les contributions déficitaires nettes de la France à l'UE, les intérêts de la dette mais aussi les politiques qu'elles servent afin qu'ils puissent le consentir librement et en toute connaissance de cause à l'emploi de nos contributions sociales. Un réel débat démocratique sur ces questions sociétales est impératif maintenant; ce débat n'a pu avoir lieu avec le gouvernement précédent directement lié à cette idéologie du genre imposée par le Conseil de l'Europe. L'adoption sans débat « mariage pour tous » a laissé de nombreux mécontentements et colère dans la population.

En résumé, en tant que femme, je revendique le droit d'être autant préoccupée par le sort des petits garçons que des petites filles et je veux en tant que citoyenne et contribuable leur assurer en premier le respect de leur dignité. Les droits fondamentaux humains, comme celui de pouvoir s'auto-déterminer, sont des priorités car sont ils sont aujourd'hui bafoués et piétinés par des instances supranationales sournoises et opaques pour la majorité des français. En tant que députée, j'attends que les plannings familiaux n'agissent plus tels des lobbies mais militent pour que les contribuables qui permettent leur existence même soient exigeants sur le respect de la volonté des français et les alertent directement sur les directives extra nationales qui veulent s'imposer par leur biais.

J'attends des plannings familiaux qu'ils luttent à leur mesure contre ces méthodes totalitaires inacceptables mondialisées en informant du mieux possible les français qui ont recours à leur service des objectifs qui leur sont assignés et leur provenance. Je vous remercie d'ailleurs, pour votre volonté de diffuser nos réponses sur votre site afin d'informer le grand public sur ces sujets sociétaux fondamentaux que le gouvernement élu aura entre ses mains et qui pourrait en effet, exclure les citoyens de ce choix pour nos enfants. Comme vous l'aurai compris je serai une députée qui défendra notre déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen c'est à dire la démocratie et le pouvoir des parents de se faire une opinion par eux et au peuple de décider collectivement pour leurs enfants.

Vous remerciant par avance de m'indiquer quand les réponses des candidats seront diffusés sur votre site et au plaisir de nos futurs échanges,

Valérie CHÉNARD  
Candidate 5° circonscription Isère



[www.valeriechenard2017.fr](http://www.valeriechenard2017.fr)  
[www.upr.fr](http://www.upr.fr)